



« AREMAU » Assemblée Générale du 16 octobre 2009

secrétaire de séance : Fabienne Chiarelli-Ulliana
reportage photo assuré par Mireille Guyomard

Excusés : René Blais, Mme Imbert, M.Plantade, Odile Jouret.

Le nombre des présents et les pouvoirs remis de la part d'adhérents ont permis au corum d'être atteint et à l'Assemblée Générale d'être tenue.

1. Ouverture de la séance par le président.

2. Lecture du message du Président d'Honneur Bâ Abou.

3. Le Rapport Moral et le Rapport d'activités (en annexe) ont été présentés par le président et illustrés par un diaporama de la mission de février 2009.

Des intervenants ont participé à cette présentation.

Il a été approuvé par un vote à l'unanimité.

4. Le Rapport Financier (en annexe) a été présenté par **François Javierre en l'absence du trésorier** ; Ce dernier avait soumis l'épuration des comptes aux membres du conseil d'Administration lors de la réunion préparatoire de l'AG.

Tous les adhérents avaient reçu copie du rapport financier avec la convocation à cette assemblée.

Les documents comptables mis à la disposition des adhérents pouvaient être consultés.

Il a été approuvé par un vote à l'unanimité.

5. Modification de l'article 9 des statuts.

Cette proposition de modification se justifie par l'évolution positive de l'association et pour permettre à des membres actifs et désireux d'intégrer le Conseil d'Administration de pouvoir le faire.

Il s'agit d'élargir le conseil d'administration à 9 membres au minimum sans dépasser 15 membres.

Elle a été approuvée par un vote à l'unanimité.

6. **Renouvellement des membres du Conseil d'Administration :**

Sont démissionnaires : Debbah Mecika; Tournois Pascale ; Etienne Rivoire.

Font déjà partie du Conseil d'administration : René Blais, Ba Abou, François Javierre, Guy Juan, Maguy Trignac.

Etienne Rivoire se représente.

D'autres personnes sont candidats : Fabienne Chiarelli-Ulliana, Pierre et Janine Mercié, Agnès Ben Saïd, Patrice Labattut, Marie Claire Rivoire, Laetia Entraygues, Mamadou Yall, Didier Delon.

Ces 10 personnes sont élues par un vote à l'unanimité ; elles intègrent le nouveau Conseil d'Administration .

L'élection des membres du Bureau par le Conseil d'Administration aura lieu au cours du prochain C.A.

7. **Les Perspectives d'Avenir et les projets de l'association** (en annexe) sont présentés par le président ;

M. Doucet intervient pour nous alerter sur la réglementation en vigueur concernant l'envoi envisagé de semence de Luzerne en Mauritanie.

8. **Questions Diverses**

Une suggestion est évoquée par François Javierre sur proposition de René Blais notre trésorier : faire approuver les comptes de notre association par 2 personnes extérieures au conseil d'administration et si possible extérieures à l'association.

Le principe est approuvé à l'unanimité des présents.

Christiane Houillon- Matarin et Marc Doucet acceptent la fonction de commissaire aux comptes.

Etienne Rivoire propose à Mamadou Yall ,natif de Thialgou, Etudiant à Toulouse, de devenir notre "conseiller pour les rapports avec nos amis Mauritaniens" ; celui-ci accepte.

Nos correspondants extérieurs

Patrice Labattut en Gironde,
Marie-Claire Rivoire en Isère,
Maguie Trignac à La Bastide St Sernin
Abou Bâ en Mauritanie

9. **Collation avec projection diaporama en continu.**

Notre réunion s'est terminée par "le verre de l'amitié" agrémenté par le diaporama montrant des précédents voyages en Mauritanie.

Fin de la séance à 22h 30.

A.G du 16 octobre 2009

Proposition de modification de l'article 9 des statuts

Article avant modification

ARTICLE 9 – CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association est dirigée par un conseil d'administration de 9 membres, élus pour une année par l'Assemblée Générale. Un des membres au moins sera un adhérent mauritanien dûment identifié en Mauritanie.

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé au moins de :

- Un(e) Président(e)
- Un(e) secrétaire
- Un(e) trésorier(e)

Eventuellement, en fonction des possibilités, le bureau pourra être élargi par :

- Un(e) secrétaire adjoint(e)
- Un(e) trésorier(e) adjoint(e)

Le conseil d'administration est renouvelé chaque année par tiers.

En cas de vacances, le conseil d'administration pourvoit provisoirement au remplacement du ou des membres concernés. L'association procède au remplacement définitif lors de l'assemblée générale la plus proche. Les pouvoirs des membres remplaçants ainsi élus, prennent fin à l'époque ou devait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Article modifié (modification en rouge)

ARTICLE 9 – CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association est dirigée par un conseil d'administration de 9 membres au minimum sans dépasser 15, élus pour une année par l'Assemblée Générale. Un des membres au moins sera un adhérent mauritanien dûment identifié en Mauritanie.

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé au moins de :

- Un(e) Président(e)
- Un(e) secrétaire
- Un(e) trésorier(e)

Eventuellement, en fonction des possibilités, le bureau pourra être élargi par :

- Un(e) secrétaire adjoint(e)
- Un(e) trésorier(e) adjoint(e)

Le conseil d'administration est renouvelé chaque année par tiers.

En cas de vacances, le conseil d'administration pourvoit provisoirement au remplacement du ou des membres concernés. L'association procède au remplacement définitif lors de l'assemblée générale la plus proche. Les pouvoirs des membres remplaçants ainsi élus, prennent fin à l'époque ou devait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

ASSEMBLEE GENERALE « AREMAU » DU 16 octobre 09

Les 15 membres du Conseil d'Administration : René Blais, Abou Bâ, François Javierre, Guy Juan, Maguy Trignac, Etienne Rivoire, Fabienne Chiarelli-Ulliana, Pierre et Janine Mercié, Agnès Ben Saïd, Patrice Labattut, Marie Claire Rivoire, Laetia Entraygues, Mamadou Yall, Didier Delon.

Nos correspondants extérieurs

Patrice Labattut en Gironde,
Marie-Claire Rivoire en Isère,
Maguie Trignac à La Bastide St Sernin
Abou Bâ en Mauritanie

Notre Conseiller pour nos rapports avec nos amis Mauritaniens

Mamadou Yall, Natif de Thialgou, Etudiant à Toulouse.

Le Président
Rivoire Etienne

